

Image not found or type unknown



reprendre les cadeaux après une rupture

Par **sab80**, le **25/05/2011** à **15:02**

Bonjour,
je suis séparée depuis peu de mon ami et celui-ci me réclame tous les cadeaux qu'il m'a offerts, me menaçant d'un procès. Que dois-je faire?
Précision nous ne vivons pas dans le même département et celui-ci m'a menti sur qui il était réellement...

Par **Claralea**, le **25/05/2011** à **17:01**

Des cadeaux ne se reprennent pas, vous n'avez pas à lui rendre, sauf si ce sont des objets ou bijoux de famille qui vous auraient été offerts